

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 26 AVRIL 2024**

CONSEILS MUNICIPAUX
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 10
Procurations : 4
Absente : 1

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Eric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, RODIER Sylvain, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : Madame GOEURY Béatrice à Madame TREBUCHON Géraldine, Madame PANTEL-BEILLA Emilie à Madame CONSTANT Sandrine, Monsieur PARENT Philippe à Monsieur DOLADILLE Damien, Madame SOULIER Anne à Monsieur SOULIER Samuel.

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

5 - OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions de diverses associations :

- Subventions aux associations sportives

Judo-Club Saint-Alban

Président : Sébastien DALLE.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 400 €.

Tennis Club Saint-Alban

Présidente : Maryline CUMINAL.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 600 €.

Pétanque Saint-Albanaise

Président : Francis NURIT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 000 €.

L'Entente Nord Lozère

Présidents : Hervé BRUGERON et Philippe BONNAL.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 6 200 €.



Sentiers de Margeride (Retraite Sportive)

Présidente : Marie DE LUCA

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 500 €.

Quad Loz'48

Président : René PALPACUER

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 200 €.

Hand-Ball Nord Lozère

Président : Guilhem ROUX

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 500 €.

- Subventions aux associations diverses

Point bar

Président : Jean-Jacques CROZAT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 150 €.

Club de l'Espoir

Président : Gabriel NURIT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 500 €.

Association des Commerçants et Artisans de Saint-Alban « Ventres noirs »

Président : Philippe PARENT.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 500 €.

Société de chasse de Saint-Alban

Président : Patrick PAULHAC

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 400 €.

Lous Carreiros de la Margeride

Président : André CUMINAL

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 600 €.

Les Masques de la Limagnole

Président : Jean-Claude CHAPEL

Suite à la demande de l'association Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 300 €.

Association « Les Cheveux d'Argent »

Présidente : Maryline CUMINAL

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 400 €.

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Alban

Présidente : Ghislaine CUMINAL.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 500 €.

Comité des Fêtes de Saint-Alban

Présidente : Céline BURGOS

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 2 000 €.

Si la bête du Gévaudan m'était contée

Président : Hervé BOYAC

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 170 €.

Enjoy the Silence

Président : Christian BECKER

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 350 €.

Les Cousettes de Margeride

Présidente : Monique DOLADILLE

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 200 €

Jeunes Agriculteurs Cantons du Malzieu et de Saint-Alban

Président : Gwénaél CONSTANT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 400 €

Secours Catholique Caritas France délégation Tarn Aveyron Lozère – projet Fraternalibus

Vice-Présidente : Hélène TROCELLIER

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 100 €

FNACA section locale de Saint Alban

Président : Jean BOULET

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote pour : 13 (Monsieur Philippe Parent ne participe pas au vote), approuve les subventions et précise que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du BP 2024.

Le Maire,

Samuel SOULIER

